L'ESTUAIRE Généalogique

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE RIMOUSKI
SGHR

Trente et unième année *Numéro 124* *Pages 85 à112*
Prix : 6,00 $ *Décembre 2012*

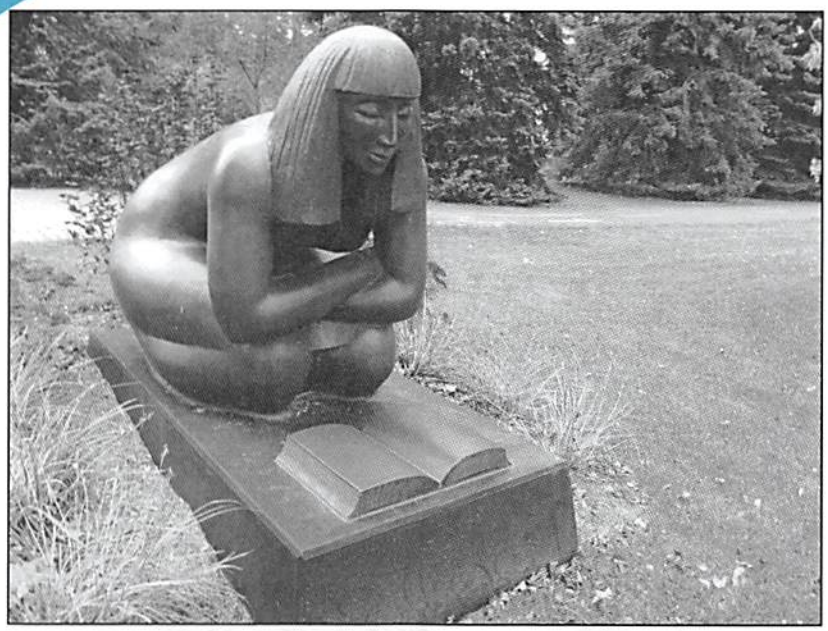

La lectrice

Sculpture en hommage aux artistes de l'Égypte ancienne généreusement offerte à la Bibliothèque Lisette-Morin par Claude et Mathieu Duguay. Cette œuvre, créée en 2006 par Roger Langevin dans le cadre d'un cours à l'Université du Québec à Rimouski, a été inaugurée le 21 octobre 2010.

SOMMAIRE

Informations générales....86
Marie-Louis Chouinard....87
Mémoire du Séminaire de Rimouski devant la Commission Tremblay....96
Art Gagné de la Sainte-Flanelle, mon cousin....101
Curiosités notariales....103
De l'importance de la bibliothèque....104
Engloutis dans les flots....107
Horaire du centre de recherche....110
Nouveaux membres....110
In memoriam....110
Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie....110

Joyeux Noël et Bonne Année 2013

À tous nos membres

Société de généalogie et d'histoire de Rimouski(SGHR)
(Fondée à Rimouski le 13 août 1979, sous l'appellation Société généalogique de l'Est du Québec).
Membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
Récipiendaire du Prix du Patrimoine 2000
Récipiendaire du Prix Cyprien-Tanguay 2002

Buts de la société :

- Organiser, promouvoir et patronner des activités et manifestations généalogiques, historiques et culturelles;
- inventorier, protéger et étudier le patrimoine;
- organiser et tenir des conférences, réunions, assemblées et expositions pour la promotion et la diffusion de la généalogie et de l'histoire.

Cotisation (*Renouvelable avant le premier janvier de chaque année*) **:**

Canada :	30 $ / 1 an	55 $ / 2 ans
	Étudiant : 20 $ / 1 an	
	Couple : 55 $ / 1 an *(Un seul exemplaire par parution)*	
États-Unis :	35 $ U.S.	
Autres pays :	35 $ U.S.	

Conseil d'administration (2011-2012) :

Président Resp. Estuaire généalogique	Laurent Bérubé	*laube39@globetrotter.net*	0023	(418) 723-5672
Vice-président Resp. Conférences & Formation	Pierre Rioux	*sgeq@iname.com*	0219	(418) 724-5061
Secrétaire	Louise Verrette	*louver@globetrotter.net*	1576	(418) 722-6358
Trésorier	Claude-C. Fortin	*clsy@cgocable.ca*	1346	(418) 724-6283
Resp. Informatique	Guy Bernier	*guy-bernier@globetrotter.net*	1116	(418) 723-4547
Resp. Bénévoles	Pauline Caouette	*caouettep@yahoo.ca*	0119	(418) 724-6560
Resp. Volet histoire	Pierre Collins	*oursi@live.ca*	0373	(418) 724-9673
Resp. Bibliothèque	Raymond Levasseur	*raymi@globetrotter.net*	1058	(418) 724-6629
Resp. Bibliothèque & Achats	Sylvain Mainville	*sylvainm_27@hotmail.com*	0735	(418) 721-2742

Adresses de la Société : 110, rue de l'Évêché Est, Rimouski, Québec, G5L 1X9, (local L 120)
Tél. et Fax: 418 724-3242
Site Internet : http://www.sgar.org
Courriel : *sghr@globetrotter.net*
Forfaits : http://www.genealogie.org/forfaits

L'Estuaire généalogique :

- Revue trimestrielle (printemps, été, automne et hiver).
- Le média officiel de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski.
- Gratuit pour les membres.

Abonnement : Canada : 30 $; États-Unis : 35 $ U.S.

Les textes de la revue sont la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal : 4e trimestre 2012
Bibliothèques nationales du Canada et du Québec
Société canadienne des postes : Poste-publications, #0534692

Période : Hiver 2012
Mois de parution : Décembre 2012
ISSN 0824-4936

Marie-Louis Chouinard (1914-1972)

Betty Chouinard (Saint-Nicolas)

Marie-Louis Chouinard, mon père, fils d'Ulfranc Chouinard, marié à Nathalie Plourde.

Le 23 juillet 1914, à la suite de l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, Vienne adresse un ultimatum à la Serbie et lui déclare la guerre. C'est le début de la première guerre mondiale. À l'Anse-au-Griffon, en Gaspésie, on ne sait rien des événements d'Europe. Les communications sont rares. Le village est jeune; quarante ans, puisque fondé en 1874.

Marie-Louis : naissance, enfance et adolescence

Ulfranc, 34 ans, et Nathalie Plourde, 32 ans, attendent leur septième enfant. Ils sont déjà les parents de Georges, 10 ans; Lucienne, 9 ans; Blanche, 8 ans. Trois enfants sont décédés: Germaine, le 14 novembre 1909 à l'âge de 2 mois ; Jeannette, 5 mois, le 3 novembre 1912 et 5 jours plus tard, le 8 novembre, sa soeur Rose-Alma décède à 4 ans. On ne connaît pas les causes de ces décès.

En ce jeudi 23 juillet 1914, Ulfranc est vendeur d'instruments aratoires. Probablement pour joindre les deux bouts, Nathalie occupe le poste de «ménagère» pour l'abbé Jean-Baptiste Langlais, curé de la paroisse. Selon les coutumes de ces années, elle doit pour ce travail résider au presbytère. Elle va donc s'y installer avec toute sa famille et c'est dans cette maison que Marie-Louis vient au monde. On le baptise le même jour. Donat Chouinard, le cousin d'Ulfranc, et son épouse, Léda Plourde, le portent sur les fonts baptismaux.

Marie-Louis grandit mais sa santé est fragile. À un an et demi, il cesse de marcher. Pourquoi ? Pas de médecin à consulter et l'hôpital de Gaspé ne sera construit qu'en 1926. Dans ce temps-là, on se soigne entre-nous. Un jour, il se remet à marcher et on dit que la guérison est complète.

Puis, la famille s'agrandit. Marie-Louis est encore nourrisson que déjà lui arrive un petit frère. Sa mère met un petit garçon au monde le 2 octobre 1915. Rosario sera son nom. Deux ans plus tard, le 6 octobre 1917, Marie-Louis reçoit une petite soeur: Rose-Aimée.

En 1918, il a 4 ans et c'est la fin de la première guerre mondiale. Un grand fléau frappe l'humanité. La grippe espagnole fait des ravages partout sur la terre. La Gaspésie est durement frappée et particulièrement le village de l'Anse-au-Griffon. Les statistiques parlent d'elles-mêmes. De janvier à décembre, l'Anse-au-Griffon compte soixante-quatorze décès, dont soixante et un pour les seuls mois d'octobre, novembre et décembre.[1]

Malgré sa santé fragile, Marie-Louis échappe à ce fléau ainsi que sa mère puisque, le 10 septembre 1919, elle met un autre garçon au monde qui reçoit à son baptême le nom de Paul-Émile. Malheureusement, il décède onze jours plus tard, le 21 septembre. Pour Marie-Louis, c'est un premier deuil.

En septembre 1920, Marie-Louis a six ans. C'est la rentrée scolaire. L'école est située de l'autre côté du pont couvert surplombant la rivière. Les installations sont rudimentaires: toilettes sèches à l'extérieur, poêle à bois pour le chauffage et lampe à l'huile pour l'éclairage. Marie-Louis n'a pas connu les cahiers «CANADA». Il a plutôt appris à écrire sur une ardoise.

[1] *Source : Revue de la Société de Généalogie Gaspésie-les-Iles juin 2004*

Marie-Louis a maintenant sept ans, « il a l'âge de raison » et obligation lui est faite d'assister à la messe le dimanche. Comme beaucoup de petits garçons de son âge, il fait son entrée au choeur. Sa mère l'habille d'une belle soutane noire et d'un surplis blanc avec dentelle aux manches et au bas. Elle a cousu le tout en pédalant sur sa machine à coudre «WILLIAMS».

Annive Dunn
et Marie-Louis Chouinard

Oui, il en a servi des messes. Faut dire que dans ces années-là, tout était centré sur la religion. Il y avait des prétextes pour prier à tout bout de champ. Les messes sur semaine, la grand-messe du dimanche, sans oublier les Vêpres le soir, les quarante-heures, les Rogations, les fêtes d'obligations, le jour des morts, Noël, la semaine sainte, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, le premier vendredi du mois et les visites pastorales qui amenaient un flot de curés des alentours.

En 1922, il a huit ans. Que d'événements pour un enfant de cet âge. Tout d'abord, sa mère met au monde un petit garçon, le 26 février, qu'on nomme Irenée-Robert. Malheureusement, cet enfant décède en octobre à l'âge de sept mois.

Mais pour lui, le fait le plus marquant de cette période de sa vie, c'est l'incendie de la deuxième église et du presbytère où il est né. Heureusement que la famille n'y habite plus. Mais la maison familiale est voisine de l'église et le feu risque de s'étendre aux habitations voisines. Ulfranc, Nathalie, les enfants, y compris Marie-Louis, en ressentent une peur bleue. En plus, dans ces années-là, il n'y a pas de pompiers. Une conflagration se fait toujours menaçante. Dans l'espoir de sauver la maison du brasier, les voisins arrivent, une chaîne s'organise et les seaux remplis d'eau passent de main à main pour être finalement déversés sur le pan de mur qui donne sur l'église. Ce qui réussit.

La paroisse n'ayant plus d'église, ceci ne signifie pas la fin des cérémonies religieuses. En attendant la construction d'un nouveau temple, les paroissiens iront assister aux messes dans la maison du grand-père Ambroise, devenue aujourd'hui le Manoir LeBoutillier. Cette imposante maison est toujours située au cœur du village et se présente aujourd'hui comme un lieu de visite où les guides y racontent la vie à l'époque de John LeBoutillier, marchand de poissons.

Survient la faillite de la compagnie LeBoutillier et Ambroise Chouinard achète le manoir en 1901 pour y loger sa nombreuse famille. Il fait aussi l'acquisition de toutes les terres du domaine qu'il divisera en autant de lots qu'il a de garçons. Sa volonté! Il veut les y établir et avec eux, garder leur famille près de lui. Ainsi, pendant toute leur vie, tous ses enfants auront pu s'entraider. Aujourd'hui, pour rappeler sa présence en ces lieux, une photo d'Ambroise orne le mur à l'entrée du manoir.

Le Manoir LeBouthillier
Photo prise lors du rassemblement
des Chouinard d'Amérique en 1995

En 1924, Marie-Louis a dix ans et la famille s'agrandit de nouveau avec la naissance d'André le 28 janvier 1924. Et lorsqu'il a treize ans en 1927, sa mère, alors âgée de 45 ans, donne naissance pour la dernière fois, le dix septembre, à une fille qu'on baptisera Céline.

Mais c'est à partir de l'âge de dix-huit ans que Marie-Louis traverse trois grands deuils. Sa soeur Blanche, âgée de 25 ans, décède le 5 septembre 1932. Trop tôt, le 5 avril 1938, il perd son père Ulfranc, âgé de 56 ans seulement. Nathalie, plus favorisée, aura pu célébrer ses quatre-vingt-trois ans. Puis survint son décès. C'était le jour de Noël 1964.

Son travail

Marie-Louis termine ses études à l'école du village et doit maintenant travailler pour gagner sa vie. Dans ces années-là, le golfe Saint-Laurent est rempli de poissons. Comme la plupart des jeunes de son temps, Marie-Louis devient pêcheur. Il aime la mer, il aime son travail mais pour lui, ce métier n'augure rien de prometteur.

Il laisse donc la barge de côté et devient postillon. Son frère Georges qui vient d'obtenir le contrat du transport de la poste entre Rivière-au-Renard et Cap-des-Rosiers l'engage. Dans ces années-là, ce métier n'est pas une mince tâche. Des bureaux de poste, il y en avait dans toutes les paroisses. Seulement qu'à l'Anse-au-Griffon, on en retrouvait quatre. De plus, les distances à parcourir étaient grandes et les moyens de locomotion fort rudimentaires.

L'hiver, le transport se faisait en voiture à cheval. Départ de Rivière-au-Renard à cinq heures du matin, arrêt à l'Anse-au-Griffon pour changer de cheval et de là départ avec un autre cheval pour Cap-des-Rosiers. Sur le chemin du retour, nouveau changement de cheval. Les chevaux méritaient amplement leur repos et leur nourriture. La tournée complète s'effectuait sur environ deux jours. On ne sait plus pendant combien de temps a duré cette période.

Par la suite, on revoit Marie-Louis à l'emploi du Gouvernement du Québec où il travaille pour la «Reconstitution économique». Des recherches ont été effectuées pour savoir ce qu'était cet organisme. On n'a rien trouvé. Son travail consistait à distribuer les chèques de «secours direct» aux familles pauvres de l'Île Bonaventure, de Cap d'Espoir et des paroisses environnantes. Pour la circonstance, il pensionnait à l'Anse-du-Cap. Pour la traversée de Percé à l'île Bonaventure en été, il se déplaçait en barge et en autoneige (snowmobile) l'hiver.

Puis, sans en être tout à fait conscient, Marie-Louis rêvait de sortir son milieu de la misère. Un jour, dans le but de se perfectionner, et naturellement pour améliorer ses conditions de travail, Marie-Louis s'inscrivit à l'École des Pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. C'est là qu'il apprit les principes du système coopératif. Son objectif était maintenant bien clair dans sa pensée : il voulait en arriver à fonder des Coopératives de Pêcheurs. Ici, il faut se souvenir que depuis des décennies, les pêcheurs de la Gaspésie étaient exploités par les marchands jersiais qui avaient la main haute sur l'achat et la vente du poisson. Le système coopératif leur vint en aide.

La première Coopérative de Pêcheurs ouvrit ses portes à l'Anse-au-Griffon en 1940 et Marie-Louis en devint le gérant. Pour ces pêcheurs, les bénéfices d'une telle innovation ne tardèrent pas à paraître. Au lieu de recevoir des bons d'achat pour leur poisson, ils reçurent de l'argent. Et plus, à la fin de chaque année, ils se mirent à recevoir une ristourne basée sur leur production. Ainsi, ils purent se procurer des denrées et des vêtements chez les fournisseurs de leurs choix.

Évidemment, Marie-Louis profita des hivers suivants pour retourner à Sainte-Anne-de-la-Pocatière y compléter ses études.

Quelques années plus tard, ce travail de gérant de la Coopérative l'amena au Ministère des Pêcheries du Canada où il sera inspecteur pour la qualité du poisson et des entrepôts de poissons. Son

travail couvrit un plus grand territoire. Pour se déplacer, il fit du covoiturage avec d'autres employés du gouvernement ou il voyagea en autobus jusqu'à ce qu'il s'achète une voiture. Nous étions aux environs de 1953. À son tour, il se mit à véhiculer les employés de Cap-des-Rosiers avec qui il travaillait le plus souvent.

Au milieu des années cinquante, les Jersiais quittèrent la gérance du magasin Robin Jones & Whitman Ltd à l'Anse-au-Griffon. Marie-Louis fut approché pour prendre la relève. À ce moment, les Robin avaient déjà délaissé la vente du poisson mais continuaient le commerce de «bois de pulpe». Leur marchandise était exportée sur les bateaux chargés au quai de Rivière-au-Renard.

À l'aube des années soixante, la «révolution tranquille» changea le climat social et économique et la compagnie Robin Jones & Whitman Ltd fondée en Gaspésie en 1766 ferma graduellement ses succursales. C'est ainsi qu'à la fin de la décennie soixante, le magasin de l'Anse-au-Griffon, ouvert vers les années 1880, cessa ses activités. Quinze ans plus tard, les Jersiais étaient complètement disparus du paysage gaspésien. Par la suite, Marie-Louis occupera un emploi pour le Ministère de l'Industrie et du Commerce. Ce sera son dernier emploi, la maladie l'empêchera de continuer.

La guerre mondiale

Pour Marie-Louis, l'année 1939 marque deux grands événements. Le 23 janvier, c'est l'incendie de la troisième église de l'Anse-au-Griffon. Le même travail se répète pour enfin sauver la maison familiale.

Mais pour Marie-Louis, le pire est à venir. La deuxième guerre mondiale vient d'être déclenchée. En 1939, il n'a que vingt-cinq ans et il est célibataire. Puis, la guerre en Europe se complique. Elle vient nous troubler jusque dans nos eaux et les Gaspésiens sont témoins de plusieurs naufrages. À n'en pas douter, les sous-marins allemands viennent dans le golfe Saint-Laurent y couler les navires marchands qui partent approvisionner l'Angleterre.

Les Gaspésiens sont touchés de près par ces manœuvres. Dans la noirceur de la nuit, un sous-marin allemand pouvait toujours faire surface sans qu'on puisse en découvrir les vraies intentions. Pour protéger le pays, l'armée canadienne dut prendre des mesures de sécurité. Pour effacer tous les points de repère, les habitants qui habitaient le littoral durent voiler de noir toutes les fenêtres de leur maison. Les soldats canadiens eurent donc à effectuer des patrouilles et à inviter les habitants à faire preuve de prudence.

Le 23 juillet 1942, le premier ministre Mackenzie King impose la conscription. L'armée a besoin de recrues et les premiers appelés sont les célibataires. Marie-Louis sait trop bien qu'il sera enrôlé. Pour s'en exempter, il sait trop bien qu'il devra présenter de bonnes raisons. Contre toute espérance, il en sort libéré. La raison tient à son travail. Il est gérant de la Coopérative des Pêcheurs. Il est au service d'une collectivité.

Mais, plus il y a de morts au champ d'honneur, plus on a besoin de soldats pour les remplacer. C'est ainsi qu'en juin 1945, un mois avant son mariage, il est de nouveau demandé pour servir dans les forces armées. Pour Marie-Louis, le moment est dramatique car pour cette raison il a vu plusieurs couples retarder leur mariage. Bien malgré lui, il se rend sur les Cove Fields[2] à Québec.

[2] *Les Cove Fields étaient situés sur les Plaines près de la citadelle derrière le Manège militaire à peu près où ont lieu les concerts d'été aujourd'hui.*

Surprise! Il a le rhume et sous prétexte que ses poumons sont attaqués il est déclaré inapte au service militaire. C'est la fête. Trois jours plus tard, le temps de classer ses affaires, il regagne sa Gaspésie. Une semaine après son retour, la guerre prend fin. Que de fois il nous a raconté que ce fut l'un des plus beaux événements de sa vie.

Marie-Louis a toujours eu un faible pour la mer. Tous les bateaux l'intéressaient. Il était capable d'entretenir une conversation sur les naufrages du Titanic et de l'Empress of Ireland aussi bien que sur sa famille. D'ailleurs, il possédait une grande photo du Titanic et beaucoup de littérature à son sujet.

Tous les matins à son lever, il jetait un coup d'oeil par la fenêtre de la porte principale afin de voir s'il y avait des navires sur le fleuve. En janvier, il surveillait les journaux pour connaître celui qui serait le premier à entrer dans le port de Québec ou de Montréal. À partir de l'estuaire du Saint-Laurent, c'était la course à obstacles qui commençait. Les bateaux devaient remonter le Saint-Laurent couvert de champs de glace. En tout début d'année, la «canne à pommeau d'or» était décernée au capitaine du bateau qui le premier faisait son entrée dans l'un des deux ports.

Au printemps, il surveillait l'arrivée du brise-glace qui annonçait la fin de l'hiver. En 1967, la cloche du Carricks, qui fit naufrage en 1847, a été retrouvée à Blanc-Sablon. Cette année-là, elle fut rapatriée à Cap-des-Rosiers, son lieu de naufrage. Inutile de vous dire que Marie-Louis suivit de très près le rapatriement de cette épave et qu'il ressentit une grande fierté quand elle fut installée sur le rivage à Cap-des-Rosiers, au lieu même où reposent les corps des disparus.

Son mariage, sa famille

Vers 1942, les Robin de l'Anse-au-Griffon engagent un nouveau commis de bureau. À vingt ans, l'institutrice Annive Dunn de Cap-des-Rosiers obtient le poste. À 35,00 $ par mois, logée et nourrie, quoi demander de mieux. Pour enseigner, elle n'encaisse que 30,00 $ par mois ... sur dix mois.

Pas nécessaire d'ajouter que Marie-Louis invente mille et un prétexte, pour entrer au magasin. Son intention : lorgner «la petite anglaise». Elle aussi n'a que de beaux yeux pour lui. Le soir pour se distraire, Annive va rendre visite à sa soeur qui habite à environ un mille de là. Marie-Louis s'offre à l'accompagner car en chemin il faut traverser un pont couvert dans lequel des petits joueurs de tours font des fredaines.

Après trois ans de fréquentation, le mariage a lieu le mercredi onze juillet 1945 à Cap-des-Rosiers. Ils emménagent à l'Anse-au-Griffon dans la maison située près de «chez sa mère». Il l'a acquise de son frère Georges qui vient de déménager à Montréal.

Dès l'année suivante, la famille prend forme. Successivement, six enfants viendront animer la maisonnée : pour commencer, moi, Betty, et ensuite mes frères et soeurs, Patsy, Francis, John, Ann et Eric. Aujourd'hui, la fécondité de mon père Marie-Louis et de ma mère Annive se continue dans leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs descendants.

C'est ainsi que l'an dernier, en 2011, tout ce beau monde était rassemblé à l'Anse-au-Griffon. Pour l'occasion, nous étions tous présents auprès de «mummy» Annive.

Comme mentionné au début, Marie-Louis est né dans un village jeune et en pleine évolution. Il s'est donc impliqué dans différents domaines de l'activité humaine. Voici un survol de son implication et ce qu'il en reste aujourd'hui.

Son implication scolaire

Lorsque qu'Annive le rencontre, Marie-Louis est déjà impliqué dans le domaine scolaire. Il est membre de la commission scolaire de l'Anse-au-Griffon. Plus tard, il en deviendra président.

Déjà, dans les années cinquante, on sentait les choses changer. Dans toute la province de Québec, un réveil se faisait. En Gaspésie y compris. En collaboration avec les autres membres du conseil, Marie-Louis chercha toujours à améliorer les conditions de travail des enseignants/tes ainsi que celles des élèves. C'est ainsi que sous son règne, déjà, il préconisait l'engagement de professeurs diplômés.

Lorsqu'il fut question d'une école dans l'arrondissement du Trait-Carré, il n'hésita pas, avec l'aide d'un de ses cousins, à prendre le contrat de cette construction. Cet immeuble est encore situé au même endroit et est devenu une maison unifamiliale.

Au début des années cinquante, le temps de centraliser tous les services éducatifs au village est arrivé et le gouvernement provincial va subventionner tous les nouveaux projets. Marie-Louis s'investit donc corps et âme dans l'édification d'une école centrale, munie de toutes les commodités: toilettes, électricité, chauffage central, etc...

Vint ensuite le temps d'engager le personnel enseignant et, comme le veut la tradition, la direction de l'école devait être confiée à des religieuses, seules femmes de carrière à cette époque. Mais voilà. Aucune d'elles ne se manifesta. Déjà, les communautés n'avaient plus les effectifs voulus pour répondre à de nouvelles demandes. L'école demeura donc fermée pendant un an en attendant de trouver les «perles rares». Un bon jour, la décision fut prise: pour l'école, on retiendra les services de professeurs laïques recrutés dans le milieu. Ce qui se réalisa dès septembre suivant. Les élèves de toute la municipalité sont donc regroupés dans la nouvelle école. Un service de transport scolaire est mis en place et l'une après l'autre, les petites écoles de rang vont disparaître.

Aujourd'hui, cet imposant édifice situé face à l'église et qui a déjà accueilli plus de 450 élèves est en opération avec un peu moins d'une centaine d'élèves et ce, grâce à l'apport de deux paroisses fusionnées. Les craintes sont grandes que cette école soit recyclée vers des services que personne n'ose encore nommer. La dénatalité a produit ses effets et les parents sont vieillissants. La génération complète qui devait faire la relève n'est tout simplement pas là. Les résidants, presque tous à la retraite, ne savent plus ce qui surviendra de leur milieu de vie jadis si animé.

Son implication dans le domaine de l'électricité

En 1945, la loi de l'électrification rurale entre en vigueur. Elle vise la formation de coopératives et leur consent des prêts. Dans ce cadre, un groupe de citoyens crée une nouvelle entreprise portant le nom de «La Coopérative d'Électricité de Gaspé-Sud» avec son siège social à Gaspé. Pour sa connaissance du système coopératif, Marie-Louis est sollicité pour joindre les rangs de cette nouvelle entreprise. Toute sa vie étant vouée au service de la population, il ne peut s'empêcher d'accepter l'invitation.

Il doit vendre des cartes de membre à 100,00 $ chacune. Mais, dans ces années-là, l'argent est rare. Plus, il doit vendre mille cartes car la coopérative s'étend sur tout le comté de Gaspé-Sud, de Rivière-au-Renard à Newport. Suite à ce défi, il devient l'un des directeurs du conseil d'administration et, à ce titre, il travaille à l'amélioration du réseau électrique de la région. Il restera directeur jusqu'au au début des années soixante, moment où le gouvernement provincial réalisera la nationalisation de l'électricité.

Il n'est pas inutile d'ajouter que, pour la Gaspésie comme pour les autres régions du Québec, l'électricité fut à la source de toutes les améliorations : dans les maisons, la lumière, la radio, le système de chauffage central; pour les ménagères, tous les appareils ménagers, cuisinières, laveuses, sécheuses; pour les ouvriers, les moteurs électriques et de nombreux nouveaux outils plus performants et pour les cultivateurs, des trayeuses électriques.

Dans le domaine des Caisses Populaires

Si à cette époque, les banques étaient surtout présentes dans les villes, les Caisses populaires, fondées par Alphonse Desjardins, l'étaient surtout dans les villages. L'Anse-au-Griffon possédait déjà la sienne depuis 1937 et lorsqu'Annive le rencontre, Marie-Louis siège déjà au conseil d'administration de ce mouvement coopératif. Il y garde son poste pendant de nombreuses années jusqu'à moins de trois ans avant son décès. Jadis située dans une maison privée, cette Caisse loge maintenant dans son propre édifice au coeur du village.

Toujours encore très populaire, sans jeu de mots, la Caisse est maintenant moins active. La cause ? Le déclin de la population. Aujourd'hui, fusionnée avec celles des paroisses voisines, elle ne reste plus ouverte que quelques heures par semaine. Le progrès n'est plus là. Un jour, une autre page d'histoire de la paroisse et de sa région se tournera.

Son implication religieuse

Marie-Louis était un homme profondément religieux. Il devait tenir cela de sa mère. Il ne manquait jamais la messe ni le dimanche ni les jours de fêtes et il se tenait au courant de l'actualité dans les affaires religieuses de son temps.

À chaque année, la famille se devait d'aller en pèlerinage à Pointe-Navarre, petit sanctuaire dédié à Notre-Dame des Sept-Douleurs et sous la garde des Pères Servites de Marie. Fondé en 1940 par le Père Jean-Marie Watier, ce sanctuaire bien modeste a vu beaucoup de gens y venir en pèlerinage. Pour témoigner des faveurs obtenues par son intercession, des gens ont laissé sur place des cannes, des béquilles, des bottines d'enfant et bien d'autres objets après s'être rendu compte qu'ils n'en avaient plus besoin.

Mais, comme bien des lieux de culte de la province, le sanctuaire a perdu ses dirigeants et, faute de relève, la communauté des Servites a quitté les lieux. Seul y reste le tombeau du Père Jean-Marie Watier décédé en août 1968. Le sanctuaire n'est pas pour autant sans activités. Il est aujourd'hui sous la responsabilité des Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres. Avec l'aide de dévoués bénévoles, elles continuent l'œuvre du Père Watier et accueillent les gens pour des pèlerinages et des chemins de croix à la Vierge des Sept-Douleurs.

À l'occasion, Marie-Louis et Annive se sont aussi rendus à Sainte-Anne-de-Beaupré y visiter la bonne Sainte-Anne et au Cap-de-la-Madeleine y prier la Vierge Marie. Ils ont profité de ces randonnées en automobile pour s'arrêter dans toutes les églises du tour de la Gaspésie et de la Côte-du-Sud jusqu'à Québec.

Le soir, c'était la récitation du chapelet en famille et, pour la circonstance, on devait se mettre à genoux. Suivait la récitation des actes de foi, d'espérance, de charité et de plusieurs autres, des dix commandements de Dieu et des sept commandements de l'Église. Pour terminer, suivait la litanie des Saints mais on invoquait surtout Saint-Joseph.

Devant une telle expérience de vie, il ne faut donc pas s'étonner qu'il ait occupé le poste de marguillier pendant quelques années.

Aujourd'hui, l'église paroissiale, visible de loin par son clocher, domine toujours la terre de mon arrière-grand-père Ambroise. Depuis ses débuts, elle a vu de nombreux baptêmes, célébré de nombreux mariages et pleuré bien des sépultures. Par contre, elle n'a plus la popularité qu'elle a connue.

Les causes? La création du Parc National Forillon en 1970 a chassé de la municipalité plus de la moitié de sa population. De plus, les chrétiens que nous sommes, n'avons plus la foi de nos aïeux et notre clergé est en grand déclin. Mais, signe d'espérance et grâce aux services de pastorale formés de dévoués bénévoles, les gens peuvent encore recevoir des services, jusqu'à ce qu'un jour le village se retrouve épuisé et sans ressources.

Ses loisirs

Marie-Louis a toujours aimé s'amuser autant avec les grands que les petits. Que dire des soirées de cartes. Sitôt la prière du soir terminée, les amis et la parenté arrivaient pour la soirée et parfois tard dans la nuit. Le jeu préféré était le 500.

Il était aussi un joueur d'accordéon. Il possédait son instrument qui était surmonté de trois cornets qui servaient à transmettre le son. Il nous chantait des airs du folklore canadien en y ajoutant souvent sa petite touche personnelle à double sens. Son répertoire était surtout puisé dans les cahiers de La Bonne Chanson et dans les répertoires de La Bolduc et de Ti-Jean-Carignan. Et il ne faut pas oublier les chansons à répondre dont il raffolait puisqu'il les transformait à son goût.

Jeunes, nous avions droit à une chanson ou à une pièce de musique avant de nous mettre au lit. Il aimait beaucoup, la valse et les «sets carrés». Il ne refusait jamais une invitation à des noces puisque c'était l'occasion idéale pour s'en donner à coeur joie.

Il aimait beaucoup le jeu de devinettes et il en connaissait un grand nombre. Il nous laissait au moins une journée pour trouver les réponses à ces énigmes. On s'est tellement creusé la tête pour savoir qui était le plus lourd entre une livre de plomb et une livre de plumes. On voyait plutôt la montagne de plumes à côté du petit morceau de plomb. Combien de fois il nous a raconté ses tours pendables. Il n'oubliait jamais le premier avril et plusieurs «victimes» ont goûté à ses plus gros poissons.

La messe du dimanche était toujours l'occasion d'échanger des nouvelles sur le parvis de l'église. Mais Marie-Louis ne s'arrêtait pas là. Il invitait des gens à dîner avec nous à la maison. Pauvre Annive qui devait étirer les plats car son menu ne prévoyait pas toujours l'inattendu. Mais n'ayez crainte. Elle connaissait son homme et avait vite appris à s'en sortir avec élégance.

L'été, il raffolait se rendre cueillir de petits fruits que par la suite Annive transformait en confitures. L'automne, c'était la cueillette des bleuets.

Il n'était pas chasseur mais il aimait beaucoup la pêche. Pour se reposer, il aimait beaucoup taquiner la truite sur le bord des lacs. Son équipement était des plus simples: une canne de bambou, un hameçon et une «canne» de vers piochés sur le tas de fumier. La famille a souvent dégusté ses truites qu'Annive savait apprêter avec doigté.

L'été, c'était la période des vacances. Quel repos de partir en voyage. Les provinces maritimes étaient sa destination préférée. Peut-être qu'il y retrouvait un peu de similitude avec la Gaspésie. Il aimait particulièrement s'arrêter sur les quais. La mer ne le quittait jamais.

Il aimait beaucoup la lecture, surtout l'histoire. Que de fois Annive l'a retrouvé endormi la tête enfouie dans un livre. Le journal Le Soleil faisait partie de ses lectures quotidiennes. Pour se reposer lors de ses voyages, il se rendait fouiner dans les librairies. Il aurait certainement été un féru d'ordinateur et d'internet.

Le Parc Forillon

Vers la fin de sa vie, ce fut l'aventure du Parc National Forillon. Inutile d'insister. Il a suivi de très près les étapes de sa création qui a chassé la moitié de la population de l'Anse-au-Griffon. Malgré son état de santé, il a été un témoin oculaire de la destruction sauvage, par le feu, des habitations construites par les générations précédentes. Ces maisons qui avaient connu la vie intime de nombreuses familles sont disparues en laissant des trous béants dans le sol mais aussi de profondes blessures au cœur des descendants. Marie-Louis en était attristé. Pour lui, une nouvelle déportation[3] venait d'avoir lieu.

Marie-Louis fut lui-même victime de ce massacre. Il possédait un lot à bois qui a servi pendant de nombreuses années à alimenter le poêle à bois de la maison. Ce poêle était l'âme de la maison. Il participait à la préparation des repas et assurait le confort des gens de la maison. Mais un piège attendait mon père. Alors qu'il n'était plus en mesure de résister, des émissaires du gouvernement sont allés à l'hôpital et sur son lit de mort, tôt le matin et à l'insu de la famille, ils lui ont «arraché une signature» pour un acte de renonciation à son bien. Quelle cruauté! Pour ce geste, ma famille en est encore bien affligée. De cette époque, les gens du milieu en gardent de bien mauvais souvenirs.

La maladie

Comme mentionné au début, il avait une santé précaire. Il a souvent eu des maux de ventre. À dix-neuf ans, il décide de se rendre à Québec pour y rencontrer un spécialiste. Le voyage s'effectue en bateau, celui qui ravitaillait les municipalités de la Gaspésie. Après son examen, le médecin lui apprend qu'il n'a plus de flore intestinale.

Ainsi, le 20 juillet 1946, alors qu'il se trouve à son travail à la Coopérative, un ulcère au duodénum se perfore. Transporté d'urgence à l'hôpital de Gaspé en automobile, trajet qui a duré une heure trente, il y subit une chirurgie au cours de la nuit. À son chevet, le Dr. Pelletier assisté de son ami le Dr. Roy de Rivière-au-Renard. Par la suite, son estomac continue à lui causer bien des souffrances. Au bout de dix ans, une nouvelle chirurgie s'impose. Cette fois, ce sera à l'Hôpital Royal-Victoria de Montréal où on y retrouve les grands spécialistes de la province. Le soir de son opération, Annive reçut un télégramme disant que tout avait bien réussi. C'est tante Lucienne qui était l'opératrice du poste de télégraphe de l'Anse-au-Griffon, appelé «Canadian National Télégraph». Elle connaissait le code morse tout aussi bien que Marie-Louis. Pour nous, c'était un langage indéchiffrable. Combien de secrets a-t-elle été témoin cette tante! Elle fut la messagère de toutes les confidences. Depuis ce temps, les communications téléphoniques se sont améliorées et le métier de télégraphiste longtemps essentiel à tous les citoyens de la région est disparu comme ça, sans éclat, comme une vieille chaussure.

Marie-Louis aurait tellement été heureux de connaître une descendance comme Annive a pu le faire. Son décès précoce l'en a privé. Il n'a pu connaître que l'aîné de ses petits-enfants. Le 23 janvier 1972, un dimanche matin, il s'est éteint à l'hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé à l'âge de 57 ans laissant derrière lui tous ses rêves inachevés. Son corps repose au cimetière de l'Anse-au-Griffon tout près du presbytère qui l'a vu naître, sur un lot voisin de sa propre terre, le lot qu'autrefois son grand-père Ambroise a donné à la Fabrique pour y construire l'église.

Références : Ma mère, Annive Dunn, de l'Anse-au-Griffon.
Aide à la mise en texte: Bruno Chouinard de Québec.

[3] *Allusion à la déportation des Acadiens en 1755*

Mémoire du Séminaire de Rimouski devant la Commission Tremblay

Source : L'Écho du Bas Saint-Laurent, 21 janvier 1954

(NDLR) En 1953, le premier ministre Maurice Duplessis confie à la Commission Tremblay le mandat d'étudier le problème des relations fédérales-provinciales au Canada du point de vue fiscal, dans le cadre de la lutte menée par Québec contre la politique centralisatrice d'après-guerre du gouvernement fédéral. Les commissaires, qui déposent leur rapport en 1956, fondent leurs recommandations sur un impressionnant étaiement philosophique. Sous l'impulsion de trois des intellectuels canadiens-français les plus en vue de l'époque, Esdras Minville, le père Richard Arès, s.j. et François-Albert Angers, la commission a en effet produit une véritable somme théorique et pratique du nationalisme traditionaliste canadien-français, synthétisant réflexions et projets de réforme qui mûrissaient depuis les années 1920. Le Séminaire de Rimouski (aujourd'hui le Cégep) a déposé un mémoire qui renferme de précieuses notes historiques sur cette institution et ses problèmes financiers.

1- Notes historiques sur notre Séminaire

Vers 1850, il était devenu évident, après un remarquable développement de son secteur, que Rimouski était prédestiné à devenir un centre démographique d'importance, cette paroisse seigneuriale, fondée vers 1696, dotée d'un curé résidant en 1793, érigée canoniquement en 1829, était le cœur de la région. Des notaires et des médecins s'y étaient établis; on y avait un bureau d'enregistrement des hypothèques; le périmètre des exploitations agricoles s'agrandissait constamment; une industrie forestière y était en progrès. On prévoyait déjà une décentralisation judiciaire qui ferait de Rimouski le siège d'une juridiction nouvelle, d'ailleurs nécessaire depuis longtemps. En dépit de l'éloignement, Rimouski avait cherché à profiter de tous les avantages possibles en matière d'éducation. On y avait eu une école de fabrique vers 1830. Après l'Union, en 1845, on avait bâti une école, où les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame devaient s'installer en 1855, pour s'occuper de l'éducation des jeunes filles. Le problème de l'éducation supérieure des jeunes gens s'inscrivait dans la pensée des autorités locales qui prévoyaient par ailleurs que, tôt ou tard, bientôt peut-être, Rimouski serait le siège d'un évêché nouveau.

Ce sont ces espoirs et ces besoins qui poussèrent le curé Cyprien Tanguay (le futur auteur du Dictionnaire généalogique) et ses paroissiens à préparer le terrain. Une église construite en 1824 était rapidement devenue trop petite. On envisagea de bâtir un nouveau temple qui serait la future cathédrale, et on imagina de faire servir l'ancienne église à un collège-séminaire. En 1853, demande est faite à l'Archevêque de Québec de permettre l'établissement d'un « Collège industriel », où l'on instruira les jeunes gens qui se destineront au **commerce**, à **l'agriculture**, aux **arts mécaniques** et à la **navigation**. Les besoins soulignés étaient évidents : en fait, on désirait fonder un collège classique, mais sans éveiller la méfiance des institutions existantes. Mgr Turgeon permet la fondation du Collège industriel le 7 février 1854. Au printemps suivant, on ouvre les portes de la nouvelle institution, qui occupera des locaux de fortune tant que « la vieille église » ne sera pas disponible. La construction de la future église-cathédrale était commencée en 1854; les travaux se terminèrent en 1862 et la bénédiction fut faite le 9 janvier de cette année. Le 2 février, le Collège prit possession de la sacristie où il logera une année, au cours de laquelle la nef de l'église sera aménagée pour servir à la communauté. Le 23 juin 1863, les commissaires d'école, de qui relevait le Collège industriel demandent l'autorisation de faire enseigner le latin. À l'automne de 1863, cet enseignement transforme le Collège industriel en collège classique. Le 28 septembre, Mgr Baillargeon, coadjuteur de Québec, érige la corporation du « Collège Saint-Germain dans la paroisse de Rimouski » et organise la régie interne de la maison.

Le nombre d'élèves augmente, les classes

se multiplient. Lorsque le diocèse de Rimouski est érigé en 1867, Mgr Langevin, le premier évêque, trouve une classe de Rhétorique. Il y avait déjà des grands séminaristes, envoyés de Québec, pour s'occuper des classes avancées. Mgr Langevin inaugure des leçons de théologie et affilie son « Grand Séminaire » à l'université Laval le 17 avril 1872.

Comme il était à prévoir que les anciens locaux du Séminaire seraient insuffisants à brève échéance, Mgr Langevin avait annoncé dès 1868 la construction d'un édifice plus spacieux. À cette fin, il impose au diocèse une contribution de 15¢ par communiant. Le pays était pauvre et la souscription rapporta la somme de 23 000$ en dix ans. Mgr Langevin bénit la pierre angulaire du Séminaire le 13 septembre 1871. Les constructions durèrent jusqu'en 1876; la bénédiction de l'édifice eut lieu le 31 mai de cette année, et les élèves, après avoir occupé « la vieille église » depuis treize ans, s'installèrent à l'automne de 1876 dans la maison nouvelle. La dette était énorme et l'Évêque dut faire un nouvel appel à la générosité du diocèse; il organisa une sorte de tirage de deux cents lots qui prendra fin en 1880. On ne sait pas combien rapporta cette iniative. Le 5 avril 1881, le séminaire était incendié de fond en comble : perte totale! Les grands murs en pierre de taille, serviront de carrière pendant vingt ans ...

Mgr Langevin, assez désemparé, achète aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, un couvent bâti en 1873-75, à proximité du séminaire nouveau. Les religieuses quittent le diocèse et les élèves du Séminaire, qui ont réintégré la « vieille église » pendant l'année 1881-82, entrent dans le «troisième séminaire». L'édifice, composé d'une aile centrale et de deux ailes adjacentes, n'était vraiment aménagé, si ce n'est dans l'aile centrale. On fait les cloisonnements nécessaires « grosso modo». (Les choses resteront en l'état pendant plus de vingt ans). L'édifice occupé n'a coûté que 20 000$, mais il y a les dettes anciennes. D'autre part, le confort élémentaire fait défaut. Après l'incendie, une partie des élèves du Petit Séminaire vont continuer leurs études dans des conditions moins dures dans d'autres maisons. Le recrutement est difficile ; on verra une certaine année le nombre des pensionnaires tomber à un peu plus de cinquante. Ces années 1882-90 constituent la pire époque de l'histoire de la maison. On sortira de l'épreuve petit à petit. Les dons du clergé et des fidèles, quelques fondations opportunes, une administration serrée viennent à bout des redevances. Par ailleurs, le nombre des élèves s'accroît. Vers 1900, on a plus de cent pensionnaires (le nombre des externes n'a jamais, sinon par exception, dépassé 20% du nombre des pensionnaires). Le début du vingtième siècle sera le témoin d'un essor de prospérité pour toute la région et pour Rimouski en particulier. En 1903, cet optimisme se manifeste par une rentrée exceptionnelle. Les locaux craquent : il faut agrandie la maison. En 1905-1907, on ajoute une aile de 105 pieds sur 55 pieds qui bientôt ne répond plus aux besoins. Depuis l'origine, le Séminaire donnait un « cours commercial » : il fut supprimé pour permettre d'accepter les aspirants au cours classique, vers 1915. Dès lors, il faut envisager d'autres développements. En 1920, on décide la construction d'un Petit Séminaire complet, les constructions existantes devant servir de Grand Séminaire, de logement pour les professeurs, et contenir des services comme la cuisine et l'infirmerie.

On pose la première pierre de la construction nouvelle à l'automne de 1921 qui sera inaugurée en 1925. Une souscription avait été lancée dans tout le diocèse en 1921. Envisagée sur cinq ans, en fait, elle n'a jamais été close... Le produit n'avait pas suffi à couvrir les frais de construction, qui se sont élevés à quelque 800 000 $. En 1938, un relevé indiquait que la souscription, continuée après 1926 par une contribution diocésaine de 2,00 $ par famille, avait rapporté la somme exacte de 531 068 $. Certains critiques des années 1920 avaient jugé téméraire l'espoir d'abriter 550 élèves dans le Petit Séminaire en construction. Moins de dix ans après, on devait affecter un des dortoirs réservés aux quart-pensionnaires au logement des 500 pensionnaires attendus...

La conclusion de ce rapide exposé est bien que les fondateurs du Séminaire de Rimouski, de même que ceux qui l'ont dirigé depuis les débuts, ont compris sa nécessité et

se sont appliqués à répondre aux besoins de la région. Mais, ce qui suit apportera un nouveau témoignage en faveur de cette façon de voir.

Au moment où il était question de la construction de 1922, il avait été résolu de doter la région d'une École Moyenne d'Agriculture : l'affaire traîna en longueur, en raison de certaines difficultés pour l'organisation du personnel. À tout événement, le Séminaire fut prié de se charger de la fondation et de prêter sa ferme (ainsi que la ferme primitivement destinée par l'État à l'École Moyenne, et dont le Séminaire fit l'acquisition) comme terrain de pratique et d'expérimentation pour le bénéfice des 50 étudiants que devait recevoir l'institution. Le Séminaire construisit les locaux de l'École d'Agriculture et conclut un accord de 25 ans avec le gouvernement de la province. Cette école moyenne a fonctionné régulièrement depuis son inauguration en 1926; ses dernières années, au lieu des 50 élèves qu'elle est censée recevoir, il est arrivé d'inscrire 70 élèves. Il suit de là qu'environ 1400 fils de cultivateurs sont venus acquérir une instruction plus poussée et une connaissance techniques appropriées à leur état.

Vers 1935, un homme d'affaires de Rimouski, Jules-A. Brillant, plus tard Conseiller Législatif, aborda les autorités du Séminaire pour leur confier un projet qu'il caressait, celui d'une École d'Arts et Métiers, qui serait plus tard École Technique. L'utilité de cette institution ne faisait pas de doute. Le point intéressant en l'affaire, c'est que le promoteur du projet désirait que l'établissement fut un pensionnat d'abord, et ensuite que le Séminaire en assumât la direction avec le concours d'un groupe de conseillers laïques. L'idée prit corps, les pouvoirs publics furent intéressés à l'affaire après que deux ateliers, charpente et menuiserie, furent construits et remis au Séminaire par le fondateur. Après de nombreux agrandissements et transformations, l'École d'Arts et Métiers de 1936, devenue École Technique en 1948, est une des écoles les plus complètes de la province et reçoit chaque année plus de 400 élèves.

Ajoutons qu'une École de Marine, la seule du genre au pays, fut inaugurée en 1944 et rebâtie sur un plan de grande envergure après l'incendie de mai 1950. Elle recevait, en 1952-53, 79 élèves dont 33 réguliers et 46 affectés à des cours spéciaux de perfectionnement. Cette école est administrée par l'École Technique.

Ces initiatives que nous venons de rapporter incitèrent, en 1944, les hommes d'affaires de la région à proposer l'établissement d'une École de Commerce qui serait elle aussi un pensionnat administré par le Séminaire. Une souscription des promoteurs et de plusieurs hommes d'affaires des alentours dépassa les 100 000$, et les pouvoirs publics, fédéral et provincial, furent priés d'apporter leur concours à l'établissement de l'École de Commerce. La construction de la nouvelle maison, attenant à l'École Technique sur la rue Saint-Louis, fut commencée en 1946 et les locaux furent occupés deux ans plus tard. L'an dernier, l'École de Commerce recevait 232 élèves. Comme l'École Technique, elle est administrée par une corporation distincte de celle du Séminaire, et qui est composée de prêtres et de laïques sous la direction d'un prêtre du Séminaire.

Ces quatre écoles, destinées à rendre service à la région rimouskoise, se trouvent, sans plan préconçu lors de leur établissement, à réaliser le projet indiqué dans la requête aujourd'hui centenaire, du curé Tanguay, qui demandait, en 1853, la fondation d'un collège où l'on instruirait « les jeunes gens qui se destineront au **commerce**, à l'**agriculture**, aux **arts mécanique** et à la **navigation** ». Quelqu'un a qualifié cet ensemble d'écoles d'*université rurale* pour indiquer que ces institutions sont au service de la région rimouskoise. Il convient d'ajouter que la direction de ces diverses maisons ajoute aux responsabilités du Séminaire.

II- La situation actuelle du Séminaire de Rimouski

La construction de la partie principale du Séminaire avait entraîné une dette d'au-delà de 800 000 $. Lors de l'incendie de mai 1950, la dette était inférieure à 400 000 $, ce qui veut dire qu'il avait fallu près de 30 ans pour payer la

moitié de cette dette.

Depuis la reconstruction des édifices incendiés, la dette dépasse légèrement le demi-million. Les assurances et les contributions des gouvernements nous ont permis de rebâtir sans augmenter le dette de plus de 125 000 $. Mais elle constitue toujours un fardeau énorme eu égard aux revenus. Il faut remarquer que l'administration ordinaire se solde par un déficit. Depuis quelques années, ce déficit varie entre 30 000 $ et 60 000 $ par année.

Il faut donc recourir à des sources supplémentaires de revenus. L'octroi du gouvernement provincial de 15 000 $ est une contribution appréciable mais il représente moins que le montant que nous devons payer annuellement à nos professeurs laïques. La souscription des fidèles nous apporte une moyenne annuelle de 50 000 $, depuis quelques années seulement. En raison de l'insuffisance des revenus ordinaires, il n'est pas possible d'affecter tout ce montant au financement de la dette. On peut ajouter à ces revenus quelques dons particuliers, des prêts à fonds perdu. Tout cela n'a aucun caractère de stabilité.

Il est facile de soupçonner tout ce qu'une dette comme la nôtre absorbe de revenus pour le service des intérêts, et tout ce qu'elle représente d'obstacles dans le développement de l'enseignement, le perfectionnement des instruments de travail, principalement les bibliothèques. Sur ce point, nous sommes obligés d'avouer que faute d'argent, il reste énormément à faire.

À ces obligations auxquelles on ne suffit pas financièrement, il faut ajouter des problèmes d'organisation qui se poseront dans un avenir prochain. On prévoit, après étude du mouvement démographique, que dans dix ans, le nombre de jeunes qui voudront faire des études classiques aura au moins doublé. D'ailleurs, depuis deux ans, on sent déjà la poussée vers l'augmentation. En ce qui concerne le Séminaire de Rimouski, on prévoit que les élèves actuels des deux premières classes du cours arriveront d'au moins soixante en philosophie; et ceci constitue un problème auquel nous ne voyons pas de solution, faute d'argent.

Pour ces classes, nous manquerons d'espace, en particulier pour les laboratoires qui sont déjà insuffisants, trop petits et trop peu équipés. La maison actuelle a été bâtie pour recevoir 500 élèves; en ce moment, nous en avons 530. L'an prochain, nous prévoyons que pour accommoder la population, nous devrions en accepter 580 : ce qui est matériellement impossible et qui représente surtout un grave dommage pour les jeunes.

Autre point, je pense, qu'il faut souligner mais qui n'est pas particulier à notre maison : c'est que le déficit financier serait beaucoup plus accentué si les professeurs ecclésiastiques recevaient un vrai salaire. Dans le moment, ici, la rétribution varie de 275 $ à 400 $ annuellement. Il n'est pas exagéré de dire que l'enseignement, de la part des professeurs, est pratiquement gratuit, et que les professeurs prêtres donnent leur salaire pour le soutien de l'œuvre. Ils ne songent pas du tout à s'en plaindre, et ils continueront le même régime indéfiniment, même si la situation financière de nos maisons devenait, par impossible, florissante.

Mais je crois qu'il faut tenir compte de ce fait dans l'appréciation de l'administration financière de nos maisons. Ce que les professeurs sacrifient de salaire doit être considéré comme source supplémentaire de revenu.

III- L'avenir

Il est reconnu que si l'on voulait s'en tenir aux règles élémentaires d'une sage administration, il faudrait demander au moins 50 $ à nos élèves pensionnaires. Or, il est impossible de songer à cette mesure parce que la plupart des familles d'où nous viennent nos étudiants ont des revenus modestes, et elles ont déjà à supporter de lourdes charges. Les maisons d'enseignement secondaire doivent se contenter d'un prix qui permette au plus grand nombre de profiter des études classiques. Il n'y

a donc pas à se surprendre que les collèges aient une administration déficitaire en regard de leurs revenus ordinaires.

Mais la situation actuelle ne constitue pas tout le problème auquel nous devions chercher une solution. Toutes les maisons d'enseignement secondaire sont actuellement remplies. Les années qui s'en viennent nous verront forcés de refuser l'admission à un nombre de plus en plus grand de jeunes qui voudraient faire des études. Les collèges n'auront pas d'espace à leur offrir. Au problème du logement s'ajoute celui du personnel enseignant. L'augmentation de la population entraîne des besoins de plus en plus grands du côté du ministère paroissial, de sorte que le clergé ne pourra pas donner à l'enseignement tous les professeurs qu'il faudrait. La solution possible serait dans le recrutement de professeurs laïques. Par ailleurs, pour que ceux-ci se préparent en nombre suffisant, il faudrait que la carrière offre un minimum de stabilité. Les collèges qui acceptent les services des professeurs laïques tiennent à leur faire une situation qui leur permette de mener une vie normale de chef de famille. Mais il arrive que le salaire d'un professeur laïque représente la rétribution de 12 à 15 professeurs prêtres. Les professeurs laïques savent parfaitement que leur salaire, tout juste suffisant par ailleurs, représente un item considérable dans le budget des collèges et que ceux-ci, malgré l'estime qu'ils attachent à la collaboration des laïcs, ne pourront pas consentir indéfiniment de tels sacrifices.

La conclusion semble évidente : des secours doivent venir de l'extérieur. Quelle en sera la source? L'idéal ne serait-il pas que l'initiative privée s'organise pour assurer aux maisons d'enseignement secondaire le supplément de ressources financières dont elles ont un besoin urgent et qu'elles ne peuvent réclamer de leurs élèves. Et par initiative privée, il ne faut pas nécessairement entendre le grand public : mais on penserait surtout à ceux qui détiennent les capitaux, commerçants et industriels. Qu'ils le sachent ou non, ces gens ont profité et profitent encore des études supérieures qui se font autour d'eux, en supposant qu'ils n'en n'ont pas fait eux-mêmes. Si leurs affaires sont prospères, c'est que dans la plupart des cas des hommes de science, dans tous les domaines, ont mis entre leurs mains les instruments du succès.

Mais, il faut reconnaître que pour l'instant l'initiative privée n'est pas prête à fournir une action immédiate qui serait la solution à un problème urgent. De fait, une action urgente s'impose non seulement en raison de la situation financière actuelle de nos maisons et des problèmes ardus qui se présenteront ces prochaines années, mais aussi parce que les collèges de la province de Québec se trouvent placés dans une situation d'infériorité du fait que les institutions des autres provinces reçoivent une aide substantielle du gouvernement fédéral.

Il appartient donc au gouvernement provincial de trouver une solution, puisque sa juridiction en matière d'éducation est exclusive. Quelle forme devrait prendre cette contribution du gouvernement provincial à l'œuvre de l'enseignement secondaire? La réponse à cette question touche à trop de points d'intérêt commun entre les collèges pour qu'il soit à propos de la donner d'une façon isolée. Il sera préférable que les collèges, par le moyen de leur Fédération, s'entendent pour donner une réponse collective.

Mais, sans préjuger cette réponse collective, on peut penser que l'octroi actuel, le même pour tous les collèges, devrait être maintenu, et peut-être augmenté. À cet octroi de base, pourrait s'ajouter un octroi substantiel pour la construction de nouvelles maisons ou l'agrandissement des maisons actuelles. De plus, un octroi de soutien, variable, et proportionné au nombre d'élèves de chaque institution. Et enfin, pour les collèges qui utilisent les services des professeurs laïques, un montant qui équivaudrait à au moins les trois quarts du salaire que les maisons paient à ces professeurs.

****

Art Gagné de la Sainte-Flanelle[1], mon cousin

Jacques Gagné (1354)

Automne 1926, le club de hockey Canadien de Montréal entreprend sa dixième saison à l'intérieur de la Ligue nationale de hockey (LNH) et la dix-huitième depuis sa fondation en 1909. Les derniers mois ont été éprouvants pour l'équipe : leur gardien étoile, Georges Vézina, qui a contribué à remporter la coupe Stanley en 1911 et 1916, est décédé en mars de la tuberculose. Le propriétaire de l'équipe, Léo Dandurand, a accepté de vendre, en 1924, la moitié de ses droits et de perdre l'exclusivité du hockey de haut niveau de la ville de Montréal à la Canadian Arena Company Limited qui a créé le club de hockey les Maroons de Montréal. Ce club a été fondé par la communauté anglophone pour faire contrepoids aux Canadiens qui représentent alors les francophones de la ville. Cette nouvelle équipe, après à peine deux années d'existence, est devenue le principal rival des Canadiens. D'abord sur le plan sportif, les Maroons ont conquis la coupe Stanley à la fin de la saison 1925-26, ensuite au point de vue financier, le club de hockey Canadien doit dorénavant composer avec un partage des supporteurs d'autant plus que les deux équipes sont colocataires du même aréna, le tout nouveau Forum de Montréal.

Les Canadiens comptent alors sur un alignement à forte majorité francophone dont plusieurs joueurs ont une renommée qui est parvenue jusqu'à nous : Aurèle Joliat, Pit Lépine, Sylvio Mantha, Howie Morenz sans oublier les Boucher, Gauthier, Lafrance, Larochelle, Gaudreault, Lacroix, Gagné... Ce dernier, Arthur de son prénom, est ailier droit et complète le trio vedette composé d'Aurèle Joliat à gauche et d'Howie Morenz au centre. Les Canadiens terminent la saison en seconde position de la division canadienne devant les Maroons et après les Sénateurs d'Ottawa. Les Rangers de New-York, les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago se qualifient pour les éliminatoires dans la division américaine. Les Canadiens éliminent les Maroons en quart de finale mais sont battus par les Sénateurs, en demi-finale, qui l'emporteront contre les Bruins en quatre parties.

Joseph Édouard Arthur Gagné est né le 11 octobre 1897 à Ottawa. Il est le septième enfant de Marie Anne Mahoney et de François Xavier Gagné qui s'étaient épousés à Ristigouche le 22 avril 1884.François Xavier était le fils cadet d'Éléonore Duchesne et de Prudent Gagné de Maria en Gaspésie. Éléonore et Prudent avaient contracté mariage à l'Isle-aux-Coudres le 24 août 1841. Ils s'installèrent à Saint-Urbain de Charlevoix pour élever leur famille. Plus tard, en 1875, ils déménagèrent à Maria, année où leur fils Jacob devint curé de cette paroisse située sur les rives de la baie des Chaleurs.

[1] *Un des nombreux surnoms du club de hockey Canadien de Montréal, mieux connu sous le nom « Les Canadiens de Montréal ».*

La carrière d'Arthur débute en 1914 en s'alignant pour les Aberdeens d'Ottawa de la ligue OCHL (Ontario Canadian Hockey League). En 1916, il joue pour le club de l'Université Laval de la MCHL (Montreal City Hockey League). En 1920, il joint les Eskimos d'Edmonton, équipe qui lui permit de participer à la conquête de la coupe Stanley en 1923. En 1926, il est échangé aux Canadiens de Montréal où il demeurera trois ans. Le petit ailier droit de 5 pieds 7 pouces et 160 livres cadrait parfaitement dans le décor et prouva qu'il était fait pour évoluer dans la LNH, obtenant 14 buts et trois passes au cours de sa première saison, ce qui est plus que respectable pour un calendrier qui ne comptait que 44 matchs. Le caractère bouillant de Gagné lui vaut alors 42 minutes de pénalité, lui qui n'hésite pas à s'en prendre aux adversaires qui prennent trop de libertés, peu importe leur taille. C'est d'ailleurs durant la saison suivante qu'il devint le troisième compteur du club et le sixième de la ligue. En 1929, il fut échangé aux Bruins de Boston et passa par la suite à plusieurs équipes pour terminer sa carrière en 1936 à Edmonton. Il décéde le 6 octobre 1988.

Liens de parenté

Joseph-Marie Gagné dit Bellavance

Prudent Gagné dit Bellavance
⇓
François Xavier Gagné
⇓
Joseph Édouard **Arthur Gagné**

Abraham Gagné dit Bellavance
⇓
Magloire Gagné
⇓
Louis Philippe Gagné
⇓
Jean-Baptiste Blaise Gagné
⇓
Louis Philippe **Jacques Gagné**

Louis Philippe Jacques Gagné est cousin au 2e degré, 2 générations de Joseph Édouard Arthur Gagné

Sources :

-L'encyclopédie libre Wikipédia : *http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Canada*
-Le site officiel du Club de hockey Canadien : *http://canadiens.nhl.com/*
-BMS2000
-Histoire familiale

****

Curiosités notariales

Pierre Collins (0373)

Une erreur majeure s'est glissée dans le dernier article de Curiosités notariales publié dans l'Estuaire généalogique de septembre 2012 (# 123). Nous le reproduisons au complet dans cette page. Nos excuses.

Cette chronique a pour objectif de signaler à nos lecteurs des types d'actes notariés peu communs illustrant à leur manière les mœurs de nos ancêtres.

Acte de cautionnement par messieurs Charles Bégin et Herménégilde Martin en faveur de Désiré Bégin établit par le notaire Antoine Blondeau de Rimouski le 29 mars 1875 (acte no 185)

> *Pardevant maître Antoine Blondeau, notaire public dans et pour la province de Québec, residant en la ville de St Germain de Rimouski, soussigné :*
> *A comparu Désiré Bégin (1), écuier, notaire demeurant en la paroisse de St Germain, comté de Rimouski. Lequel ayant été nommé secrétaire du conseil municipal de la dite ville de St Germain de Rimouski suivant une résolution du dit conseil en date du vingt sept de février dernier, et voulant se conformer aux exigences de la loi en pareil cas, nous a requis de dresser l'acte de cautionnement ci-après, savoir :*
> *Lui, le dit Désiré Bégin s'est engagé et obligé de faire exécuter tous les ouvrages qui pourront être requis de lui en sa qualité de secrétaire trésorier en faveur de la dite corporation municipale, de la manière prescrite par la loi, à raison de cent piastres par année, présent et acceptant pour la dite corporation Jean Théophile Couillard, écuier maire de la dite ville; et pour donner plus de garantie à la dite corporation, sont intervenus monsieur Heménégilde Martin, cultivateur demeurant en la ville susdite et monsieur Charles Bégin aussi cultivateur demeurant en la dite paroisse; lesquels se sont portés cautions solidaires du dit Désiré Bégin et se sont obligés conjointement avec lui à l'accomplissement fidèle des fonctions de ce dernier et chacun des dits comparants a hypothéqué respectivement en faveur de la dite corporation jusqu'à concurrence de la somme de deux mille piastres les immeubles par lui désignés et possédés, savoir : (...) (2)*
> *La condition du présent cautionnement est que le dit Désiré Bégin remplit bien et fidèlement tous et chacun les devoirs de la dite charge de secrétaire trésorier et rend compte, icelui dit cautionnement deviendra nul et de nul effet, autrement il aura toute sa force et valeur (...) (3).*

Notes

(1) Désiré (Louis-Désiré) Bégin est né le 18 octobre 1832 à Saint-Joseph de Lauzon; il est le fils de Charles Bégin, marié à Luce Paradis le 22 octobre 1822 au même endroit. Il épouse le 20 janvier 1861 Elizabeth Rouleau à Rimouski. Le notaire Bégin est décédé à Rimouski le 16 janvier 1911.

(2) Suit, dans l'acte, une longue liste de terres et bâtiments appartenant aux "hypothéqués".

(3) Avec tous nos scandales contemporains de corruption dans le monde municipal au Québec, on devrait songer peut-être à reprendre cette pratique!!!

De l'importance de la bibliothèque

Sylvain Mainville (735) et Raymond Levasseur (1058)

Le logiciel BMS et Microfilm Drouin ne suffisent pas, à eux seuls, pour réaliser une généalogie familiale. Il est souvent nécessaire de consulter des dictionnaires, répertoires ou autres documents, tels ceux dont il a été question dans les numéros précédents de l'*Estuaire généalogique*.

Voici trois courts tableaux généalogiques qui n'ont pu être complétés qu'en recourant à la bibliothèque que la SGHR met à la disposition des chercheuses et chercheurs.

Les notes au bas de chacun précisent le document auquel se référer ainsi que la cote permettant de le retrouver sur les étagères du centre de recherche.

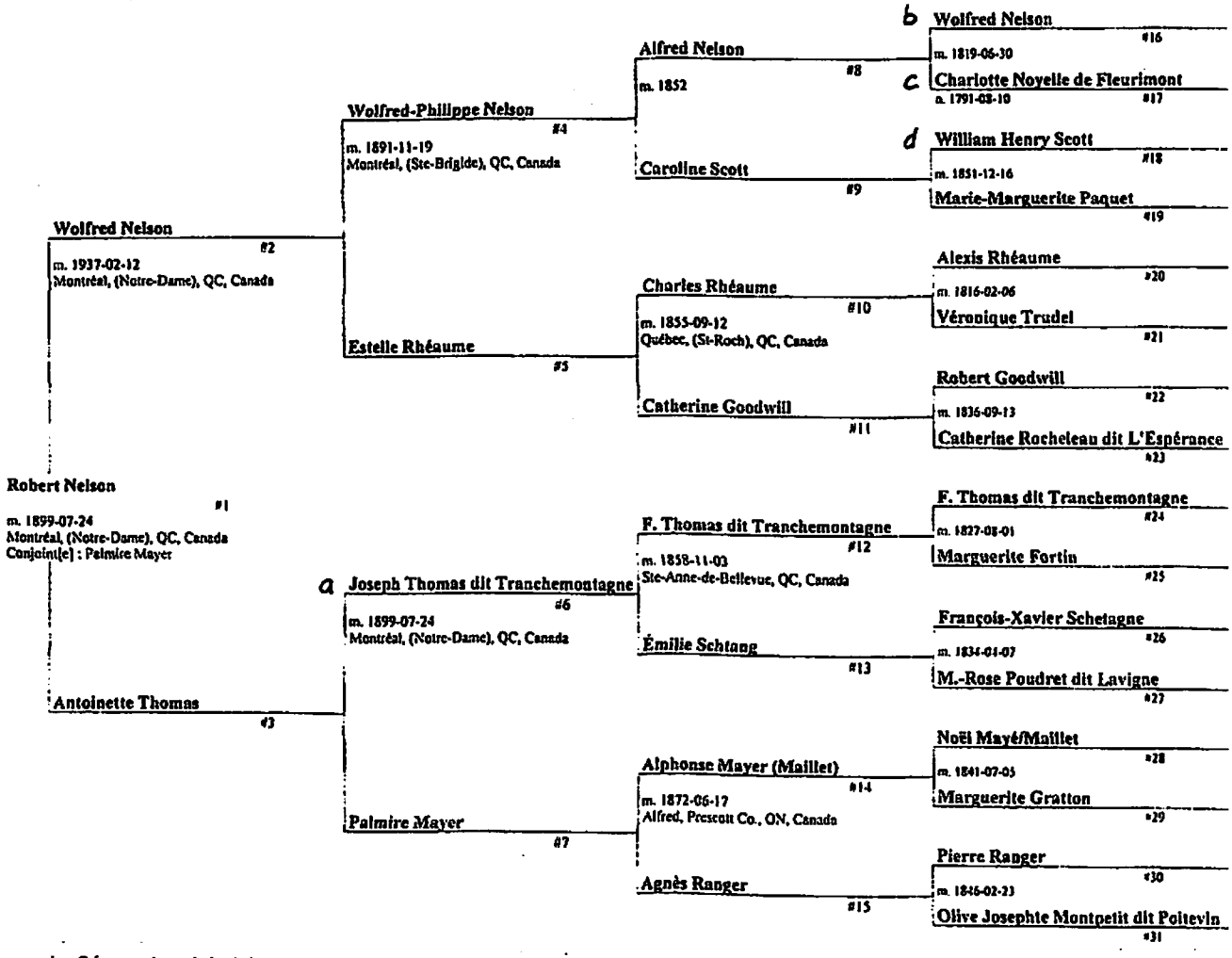

a Le *Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français, 1760-1935* de l'Institut Drouin nous apprend qu'il est dit Tranchemontagne. (DCT 47)

b Il est un patriote, comme en fait foi le *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes, 1837-1838* d'Alain Messier. (DCT 258, p. 352)

c Elle est la fille de Pierre-François Noyelle de Fleurimont, un patriote. (*Dictionnaire* ci-dessus, p. 188)

d Il est un patriote (*Dictionnaire* ci-dessus, p. 441) et d'origine écossaise, selon le *Dictionary of Scottish Emigrants to Canada before Confederation* de Donald Whyte. (DCT 261, p. 384)

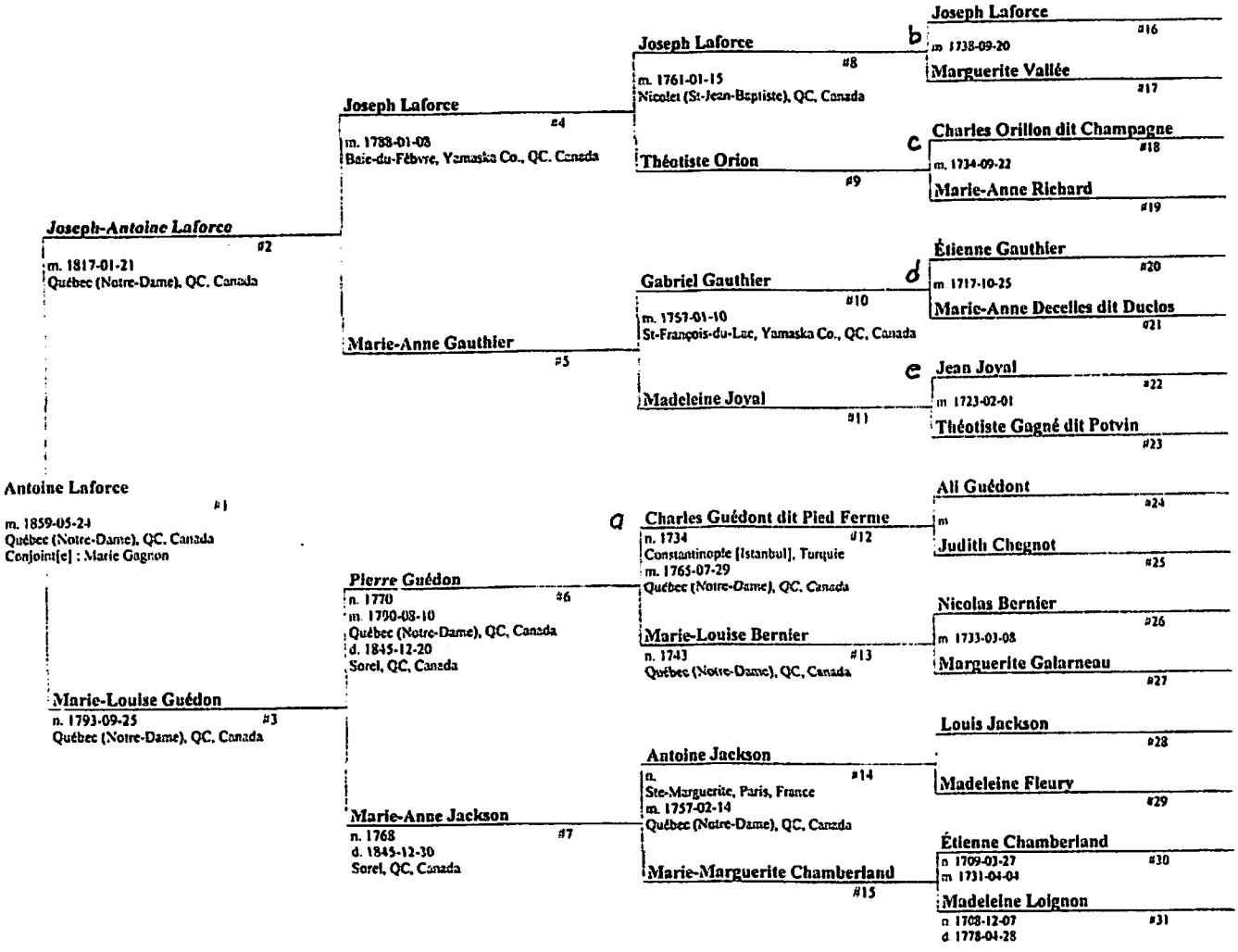

a Dans *Les Européens au Canada des origines à 1765* de Marcel Fournier (DCT 257, p. 153) , on apprend que Charles est né à Constantinople, en Turquie en 1734, et qu'il est crieur public à Québec.

b Il faut d'abord découvrir dans le *Dictionnaire national* de l'Institut Drouin (DCT 155, p. 1048) qu'il s'agit de Joseph Pépin dit Laforce et de Marguerite Legrain dit Lavalléec

c Le mariage de ce couple acadien est répertorié dans deux dictionnaires :
Le Grand Arrangement des Acadiens au Québec , vol II d'Adrien Bergeron (DCT 159, p. 204);
Histoire et généalogie des Acadiens, t. 2 de Bona Arsenault (DCT 214, p. 704).
Charles est le fils de Charles et Marie Bastarache, couple ancêtre en Nouvelle-France des Orillon dit Champagne, selon le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes* de Stephen A. White (DCT 167 , p. 1254)

d C'est le *Dictionnaire national* de l'Institut Drouin (DCT 154, p. 553) qui nous informe que ce couple s'est marié à Varennes le 17171025.

e Son père, Jacques, le premier ancêtre, est dit Bergerac, selon le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730* de René Jetté (DCT 220, p. 611)

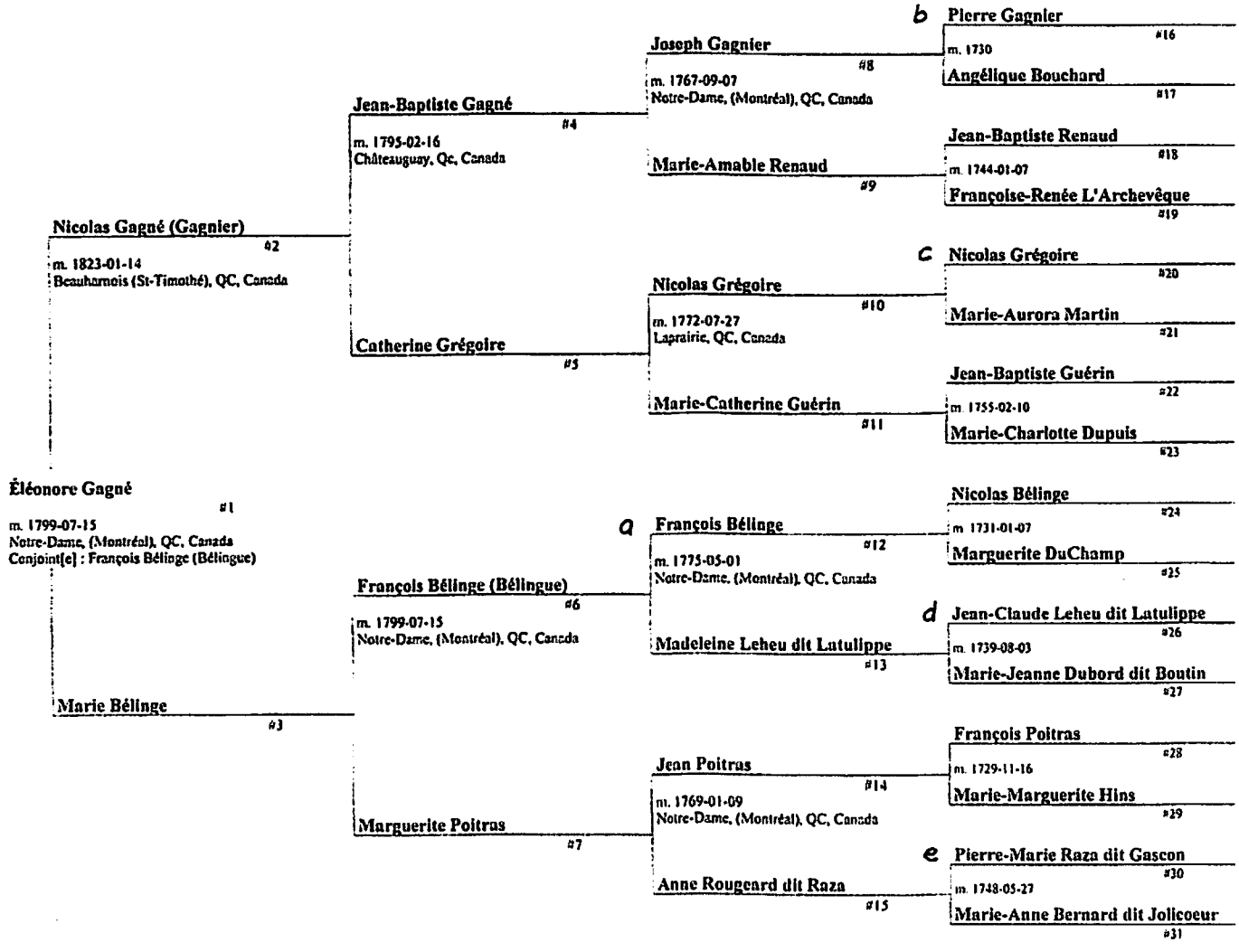

a Des informations à son sujet sont fournies dans *Les Français au Québec, 1765-1865* de Marcel Fournier . (DCT 256, p. 101)

b Selon le *Dictionnaire national* de l'Institut Drouin, tome I (DCT 154, p. 527), le mariage a eu lieu en 1730, en un lieu indéterminé.

c Le *Petit Drouin* nous informe que ce couple s'est marié en France. (DCT 125, p. 189)

d Il est un soldat natif de Bretagne, que nous présente *Les Bretons en Amérique du Nord des origines à 1770* de Marcel Fournier. (DCT 255, p. 224)

e Son aïeule maternelle, selon BMS 2000, est Marie Valade, dont *Les Filles du Roi en Nouvelle-France - Cahiers d'histoire 24* (PER-040, p. 341) nous fournit des renseignements.

Engloutis dans les flots

Sources : Le Progrès du Golfe, 11 octobre 1912

Disparition soudaine de sept jeunes gens de Rimouski revenant d'une excursion sur la Côte Nord. Le yatch « *Bernadette* » qui les portait a été violemment assailli par une effroyable tempête sur le fleuve et, selon toute vraisemblance, a coulé à pic en l'espace de quelques minutes, enfoui sous une montagne de vagues déchaînées, précipitant avec lui tous ses passagers au fond de la mer où ils gisent comme dans un mystérieux tombeau. Récit véridique et émouvant de MM. Alphonse Fournier, Dr. A. Drapeau et Elie Brunelle qui étaient à bord du « *Oenone* » avec lequel luttait de vitesse le *Bernadette* et qui ont été eux-mêmes fort maltraités par la tempête de dimanche soir.

Depuis le commencement de la semaine, toute la population de Rimouski est sous le coup d'une vive émotion et d'une profonde stupeur. La nouvelle, devenue publique mardi matin, que sept de nos jeunes concitoyens partis gais et heureux samedi soir pour un voyage sur la Côte Nord pouvaient avoir péri au milieu d'une violente tempête sur le fleuve, jeta, dès les premières alarmes, la consternation dans les familles des disparus et dans les rangs de leurs amis. L'angoissante incertitude des premiers jours sur le sort des pauvres malheureux dont on ne parvenait à avoir aucune nouvelle, malgré les plus actives recherches et malgré les nombreux messages télégraphiques envoyés ici et là à tous les postes des côtes nord et sud, se changea peu à peu en une navrante conviction que le yatch à voiles *Bernadette* et ceux qui le montaient avaient péri dans la tempête de dimanche soir. Tout le monde est ici dans la plus grande tristesse et bien des familles versent des pleurs en songeant à ceux de leurs membres qui dorment aujourd'hui leur dernier sommeil au sein des eaux glacées du grand fleuve où ils sont ensevelis comme dans un inaccessible et mystérieux tombeau. Oh! la mer traîtresse, la gueuse des gueuses, elle n'a épargné personne de nos gars, nul doute, et sans pitié pour ces jeunes gens dont la robustesse et la forte santé semblaient défier la mort, elle les a assassinés brusquement, les ravissant à l'affection des leurs, enlevant à l'une un époux, à l'autre un fiancé, un fils, un frère, un ami ou un employé fidèle et affectionné. O mer, voilà de tes coups! Nous serions tentés de te maudire, mais que dis-je, n'est-ce-pas la Providence qui a décidé des évènements et qui, dans son plan divin, avait déterminé que la dernière heure de nos jeunes concitoyens était venue! Dieu l'a voulu, courbons-nous devant sa sainte volonté. Soyez courageux, parents et amis qui pleurez dans votre pénible affliction, et malgré votre douleur amère, bénissez la main toute puissante qui vous frappe, et prions tous ensemble pour le repos éternel de ceux que vous ne reverrez plus.

Comme les journaux quotidiens l'ont tous annoncé, les yatchs *Oenone* de M. Alphonse Fournier, et *Bernadette* de M. Harold Blair **partaient samedi dans la soirée du 5 octobre 1912** pour une course à la Baie Blanche sur le fleuve afin de décider lequel des deux vaisseaux était le plus rapide.

Les yatchs étaient montés chacun par sept jeunes gens. Sur le *Bernadette* il y avait MM. Harold Blair, qui commandait à bord, F.-X. Proulx, Émile Tessier, Harold-T. Beckingsale, A.-V. Bonner, Adhémar Ringuet et Georges McKinnon. Sur le *Oenone* se trouvaient MM. Alphonse Fournier, capitaine, Dr M.-A. Drapeau, Elie Brunelle, J.-C. Gauvreau, Fabien Thibault, Henri Roy, Edgar Courchesne et Albert Beaulieu.

Le *Oenone* arriva à la Baie Blanche le premier, suivi à 20 minutes d'intervalle par le *Bernadette*. La journée se passa gaiment à terre. Le soir, vers 16 h, les équipages des deux yatchs se réunissaient à bord du *Oenone* pour prendre le souper. Les passagers du *Bernadette* parlèrent ensuite d'appareiller pour retourner le soir même à Rimouski.

Ici, laissons raconter ce qui s'est passé, par MM. Alphonse Fournier, capitaine du *Oenone*, Dr Aurèle Drapeau et Elie Brunelle qui ont bien voulu faire en présence de MM. Couture et Vachon, respectivement

rédacteur en chef et imprimeur du Progrès du Golfe, dans une interview qu'ils eurent avec eux hier soir. Voici leurs déclarations :

En entendant parler d'appareiller pour le départ, le capitaine Fournier dit qu'il ne se souciait pas de partir le soir même pour Rimouski, bien que le temps fût, dans la baie, relativement calme. M. Fournier était d'avis, d'après son expérience de marin, qu'il était pour le moins risqué de s'y aventurer tout de suite parce qu'il prévoyait qu'il y aurait tempête au large. Adhémar Ringuet était celui qui insistait le plus pour retourner immédiatement. Pendant ce temps, l'équipage du *Bernadette* se mettait à l'œuvre pour appareiller leur vaisseau. Mais Fournier refusait toujours de consentir aux pressantes instances qui lui venaient du *Bernadette*. Attendez à demain, nous partirons ensemble au petit jour. Mais au *Bernadette* on ne voulait plus rien écouter des conseils qui leur étaient donnés et l'on criait avec force : « On s'en va! ». Et Fournier de répliquer : « Vous voulez partir? Très bien, mais préparez-vous à « manger » de la mer ». Et puisque vous voulez absolument partir, nous allons faire voile ensemble. Et il donna immédiatement ordre à ses compagnons d'appareiller et de tout préparer pour le départ. Ce qui fut fait très prestement.

À cause de sa position, le *Oenone* sortit de la Baie Blanche avant le *Bernadette* qui le suivit. Il était à ce moment 18h30. À 18h45, le *Bernadette* arrivait sur l'autre yatch. Fournier commanda alors à ses hommes de peser le « fly jib » ce qui fut aussitôt fait. Il faisait très noir. De l'*Oenone* on ne distinguait absolument rien sur l'autre vaisseau. Mais on entendit clairement la voix d'Adhémar Ringuet qui tenait la barre et qui criait aux occupants de l'*Oenone* : « Vous avez pesé votre voile, hein! » disant cela sur un ton d'ironie. Aussitôt après cette manœuvre, l'*Oenone* » prit rapidement de l'avance sur son rival. Après une course d'environ une heure, le yatch se trouvait en pleine mer. Il essuya alors une subite et terrible bourrasque de vent d'ouest, ayant à faire face en même temps à la violence du courant montant. Le capitaine donna ordre de prendre sans tarder un ris dans la voile de misaine. Pendant cette manœuvre, le « bôme » d'artimon se cassa avec violence. On abandonna la manœuvre de « prendre du ris » pour aller en toute hâte sauver la voile d'artimon qui se trouvait à l'eau.

M. Brunelle qui ne travaillait pas à la manœuvre s'aperçut alors, en regardant dans la direction du *Bernadette* que les lumières de ce yatch n'étaient plus visibles. Quand les lumières du *Bernadette* disparurent, selon MM. Fournier et Brunelle, il n'était pas plus loin qu'à 3 milles de la Côte Nord et le *Oenone* en était à 6 ou 7 milles. On fut, à bord du *Oenone* sous l'impression que le *Bernadette* avait viré de bord pour retourner vers la Baie Blanche qu'on venait de laisser. On n'eut pas d'inquiétude trop vive sur le compte du vaisseau que l'on croyait retourné vers le nord, le *Bernadette* s'étant très bien comporté sur la mer lors de la première traversée, et la manœuvre ayant été excellente.

L'*Oenone*, une fois remis en ordre et les dégâts causés par la bourrasque ayant été sommairement réparés, continua de filer vers le port de Rimouski où il arriva vers 22h30. Il fut impossible d'accoster au quai de Rimouski. Il fallait mouiller dans le port et on ne mouilla définitivement qu'à 1h00 pendant la nuit. Le lendemain matin, M. Ubald Lavoie vint nous remorquer avec son yatch à gazoline jusqu'au quai de Rimouski où nous débarquions vers les 7h00.

Aussitôt rendu à sa résidence, le Dr Drapeau téléphona à M. Fairlie Blair, frère de M. Harold propriétaire du *Bernadette* et lui raconta tout ce qui s'était passé la veille, et exactement tel que nous le racontons plus haut. Voilà ce que nous assure le Dr Drapeau. MM. Fournier, et Brunelle étaient fermement convaincus que leurs amis du *Bernadette* étaient retournés à la Baie Blanche, mais aujourd'hui, à la suite de l'ignorance totale où l'on se trouve du sort des disparus, malgré les recherches et les perquisitions de toutes sortes qui ont été faites pour les découvrir, il n'y a plus de doute pour eux que le *Bernadette* n'a pas viré de bord quand il fut assailli par la bourrasque, mais que par suite de défaut de manœuvre le vaisseau trop lesté a été englouti du coup sous la masse d'une

vague, à moins qu'une « bordée » se serait détachée et que le yatch ait ainsi fait de l'eau et coulé. La première éventualité est la plus probable. Dans ce cas, l'engloutissement se serait fait en moins de deux minutes.

Notes diverses

* La Baie Blanche est située sur la Côte Nord à environ 2 milles des Colombiers et à environ 15 à 18 milles à l'ouest de Bersimis.

* La largeur du Saint-Laurent, entre la Baie Blanche et Rimouski est d'environ 27 milles et la traversée peut s'effectuer en 3h30.

* À l'endroit où le *Bernadette* a dû sombrer, le capitaine F.-I. Heppel, du yatch « Vigie » nous dit qu'il y a environ 100 brasses de profondeur, soit 600 pieds.

* Le *Bernadette* était un yatch de course bien connu à Québec et Montréal. Il avait été refait à neuf il y a sept ans. Il mesurait 34 pieds et 4 pouces et tirait 5 pieds d'eau.

Les disparus

M. **François-Xavier Proulx**, était greffier de la Ville de Rimouski depuis environ huit ans. C'était un homme très affable, un employé consciencieux qui comptait à Rimouski un grand nombre d'amis. Il laisse pour le pleurer une veuve inconsolable et une sœur religieuse chez les SS. Du St-Rosaire, Mère St-Dominique. Il était âgé de 39 ans.

M. **Émile Tessier**, est le fils de l'Honorable Juge Auguste Tessier; il était âgé de 28 ans. Reçu avocat en 1907, il pratiquait sa profession à Rimouski, en société avec M. H.-R. Fiset, maire de Rimouski et son frère M. Auguste Tessier, député provincial du comté. Il avait fait ses études classiques, partie à Rimouski et partie à Québec et ses études légales à l'Université Laval de Québec.

M. **Harold Blair**, était le fils de feu M. David Blair. Il était depuis la mort de son père l'un des gérants de la Cie Price Bros & Co. C'était un jeune homme de brillant avenir. Ses amis avaient particulièrement remarqué chez lui, un courage à toute épreuve qui n'était égalé que par sa bravoure et sa hardiesse. Il avait 28 ans.

M. **A.-V. Bonner** était teneur de livres à la Banque du Commerce. Il n'avait que 17 ans. Il venait de Richmond où demeure son père, ingénieur-mécanicien. C'était un excellent jeune homme qui jouissait d'une grande considération depuis qu'il était à Rimouski. Un « sportman » bien connu.

M. **Harold-T. Beckingsale** occupait la position de comptable à la Banque Canadienne du Commerce, en notre ville, depuis 2 ans. Il était âgé de 26 ans. Le gérant local de cette banque est très affligé par la perte de ses fidèles employés Beckingsale et Bonner. M. Beckingsale était très bien connu par plusieurs familles anglaises de Montréal où il passait, comme ici, pour le type du parfait gentilhomme. Il venait de Londres (Angleterre) et n'était au Canada que depuis 7 ans. Il avait étudié à l'Université d'Oxford et avait obtenu ses diplômes avec grande distinction. Bien qu'âgé seulement de 26 ans, la Banque du Commerce devait, sous peu, lui confier la gérance d'une de ses succursales. Son père est avocat à Londres.

M. **Adhémar Ringuet**, marchand, était le fils de feu Michel Ringuet et le frère de M. Michel Ringuet, jr, échevin, de M. Fortunat Ringuet et du Dr Conrad Ringuet, de cette ville. Il avait 30 ans.

M. **Georges McKinnon**, fils de M. David McKinnon, employé de la Cie Price et le frère de M. David McKinnon jr, comptable de la Banque Nationale de cette ville. Il était âgé de 20 ans.

À toutes les familles en deuil, le Progrès du Golfe offre l'expression de ses cordiales sympathies.

Le Centre de recherche de la SGHR, ouvert 29 heures/semaine

	Avant-midi	Après-midi	Soirée
Lundi	9h - 11h30	13h – 16h	----------
Mardi	9h - 11h30	13h – 16h	19h – 21h
Mercredi	9h - 11h30	13h – 16h	19h – 21h
Jeudi	9h - 11h30	13h – 16h	----------
Samedi	---------	13h – 16h	

Le Centre de recherche sera **fermé du 22 décembre au 6 janvier.**
Réouverture, le lundi 7 janvier 2013.

Les nouveaux membres

1753 Sylvain Fournier, Rimouski, Québec
1754 Martin Gagnon, Rimouski, Québec
1755 Annie Beaulieu, Rimouski, Québec
1756 Fabiola Robichaud, St-Charles-sur-Richelieu, Québec
1757 Doris Daigle, Rimouski, Québec
1758 Louis-Marie Bélanger, Rimouski, Québec
1759 Ginette Langlois, St-Valérien de Rimouski, Québec
1760 Simon Langis, Rimouski, Québec

In memoriam

Jean-Claude Michaud (0645) décédé à Rimouski le 28 juillet 2012 à l'âge de 66 ans 11 mois. Il était le conjoint de Mme Louise Girard et fils de Charles-Antoine Michaud et d'Armande Dubé. Nos condoléances à la famille.

Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie

Québec, le 31 octobre 2012. - Le Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG) est un organisme de service créé le 20 avril 1991 par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), organisme sans but lucratif incorporé en 1984. Le BQACG reconnaît depuis cette date les compétences des généalogistes à effectuer des recherches en généalogie. Par cette reconnaissance, on vise à confirmer une certaine notoriété aux généalogistes, à les distinguer du généalogiste amateur et à développer le caractère professionnel de la pratique généalogique. La reconnaissance des compétences acquises par le généalogiste agréé fait de lui une personne ressource fiable et capable de livrer des informations justes et crédibles. Le public peut faire appel avec confiance aux généalogistes agréés pour effectuer des recherches de filiation ou d'histoire de famille. Trois catégories de généalogistes sont reconnues : généalogiste de filiation agréé (GFA), généalogiste recherchiste agréé (GRA) et maître généalogiste agréé (MGA).
Étapes pour faire une demande d'attestation : Préparer son portfolio. Déposer au BQACG son dossier administratif et son portfolio. Réussir un examen écrit portant sur les compétences exigées.

Le guide pour les candidats est disponible sur le site Internet de la FQSG, www.federationgenealogie.qc.ca sous l'onglet « Bureau d'attestation ». Les examens ont lieu deux fois par année, en mai et octobre. Les dossiers doivent être déposés un mois avant la date de l'examen. La documentation complète est également disponible sur le site Internet de la FQSG.
Source : Mme Gisèle Monarque, Présidente du BQACG, 418.653.3940, info@fqsg.qc.ca

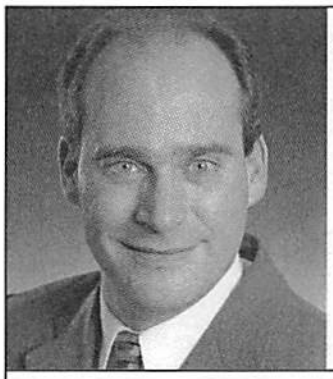

Guy Caron, député fédéral
Rimouski-Neigette–Témiscouata–Les Basques

Bureau de Rimouski
140, rue St-Germain Ouest, Bureau 109
Rimouski (QC) G5L 4B5

Tél. : (418) 725-2562
Sans frais : 1-866-720-2562
Télec. : (418) 725-3993
Courriel : guy.caron@parl.gc.ca

Photo ABS Ltée

Service de finition de photo une heure
Accessoires numériques
Accessoires photos

126, rue St-Germain Est
Rimouski (Québec) G5L 1A8
rimouski@photoabs.ca
www.photoabs.ca

Tél.:(418) 724-7444
Téléc.:(418) 721-4460

Bérangère Lévesque
conseillère en imprimerie

162, rue Dumais
Rimouski (Québec) G5L 3A5
Téléphone : 418 723-2188 poste 428
Sans frais : 1 877 723-2188
Télécopieur : 418 723-5330
blevesque@tendanceimpression.com

RELIURE

Relieurs
St-Pierre & Turcotte enr.

Léo Turcotte
Propriétaire, relieur

21, boul. René-Lepage Est
Rimouski (Québec) G5L 1N8
Tél. : Rés. : (418) 724-4377
Cell. : (418) 730-5812

231, 2e rang Ouest
Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

Téléphone : 418 739-5550
Sans frais : 1 877 739-5550
Télécopieur : 418 739-5225

www.kopilab.com
service@kopilab.com

André Parent,
Co-propriétaire

Raynald Lavoie
Président

Courriel: raynaldl@aidr.ca
Site: http://www.clubpap.com

LA FORCE
d'être
ENSEMBLE!

192, St-Germain Est,
Rimouski (Québec) G5L 1A8
Tél.: (418) 723-0606
Téléc.: (418) 723-6909
Sans frais: 1-800-463-3922

Marc Germain
Directeur de l'hébergement
Ligne directe : 418-727-4628

225, boul. René-Lepage Est, Rimouski (Québec) G5L 1P2
Téléphone : 418-725-5000 • 1-800-463-0755
Télécopieur : 418-725-5725 • E-Mail : hotelrim@hotelrimouski.com

LES ASSURANCES
Claude Belzile INC
Courtier d'assurances ass.

INCENDIE COMMERCIALE ET RÉSIDENTIELLE
AUTOMOBILE · MOTO · RESPONSABILITÉ · VIE

90 D'Auteuil
Rimouski
G5L 2W6

Tél. Bur.: 722-7575
Fax: 723-9140

ZIGRAPH
20 ans! 2012

CONCEPTION GRAPHIQUE
BRODERIE SUR VÊTEMENTS
BANNIÈRES • AFFICHES GRAND FORMAT
IMPRESSION TEXTILE
ARTICLES PROMOTIONNELS

150 Saint-Germain Est, Rimouski G5L 1A8 (418) 725-5153

Porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu
Bureau de Rimouski
2, rue Saint-Germain Est, bureau 100
Rimouski (Québec) G5L 8T7
Téléphone : 418 722 9787
Télécopieur : 418 725-0526
Bureau de Québec
Hôtel du Parlement, Bureau 2.53
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-1386
Télécopieur : 418 644-7851
www.irvinpelletier.org

IRVIN PELLETIER
Député de Rimouski
ipelletier-rimo@assnat.qc.ca

ENCOURAGEONS NOS COMMANDITAIRES

Réussir
Prospérer
Se rassurer
Acquérir
Bâtir
Planifier

Desjardins
Caisse de Rimouski

avec tout ce qu'il faut
derrière soi

Conjuguer avoirs et êtres

ENCOURAGEONS NOS COMMANDITAIRES

Insertion publicitaire

dans l'Estuaire généalogique

Format carte professionnelle, pages centrales de la revue :	60,00 $	annuellement
Demi-page, couvercle arrière de la revue :	300,00 $	annuellement
Insertion de votre encart publicitaire (fournir 500 copies) :	60,00 $	par occasion

Contactez la SGHR : 724-3242